Image not found or type unknown

Légalité passage en forfait jour dès coef 95 - syntec

Par **tete75**, le **05/06/2023** à **14:27**

Bonjour,

Nous avons des négociations en cours dans l'entreprise- convention SYNTEC. Ils voudraient proposer de passer tous les cadres initialement en forfait heure, en forfait jour 214j (coef 95 à 115), et 218j (coef 130 et +). A priori , au choix pour les salariés, mais imposés pour les nouveaux.

Ils ne voudraient pas faire d'enregistrement de temps de travail, et on parlé "d'amélioration de rémunération" sans préciser. Le CSE doit se prononcer rapidement mais nous n'avons pas de syndicat et personne pour nous aider.

Savez-vous si c'st légal de passer en forfait jour pour les coef plus faible que 150? Peuvent-ils imposer cela? Et a côté contraindre les salariés d'être présents aux heures "8h30 - 17h30" par ex?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés